



Michel Seymour



Micheline Thibodeau

Dans le cadre des États généraux sur
l'enseignement supérieur

Autonomie professionnelle : état des lieux

**Perspectives enseignantes
sur l'éducation supérieure**

- *Quel est le sens de l'autonomie professionnelle en éducation supérieure ?*
- *Sous quelles formes se pratique-t-elle ?*
- *Dans quelle situation se trouve-t-elle aujourd'hui ?*

**Le mardi 14 janvier 2014
de 13h30 à 16h30
à la Zone orange, 2-26-202**

Avec

- **Michel Seymour, professeur de philosophie à l'Université de Montréal** (*Pour une idée de l'université*, Boréal, 2013). M. Seymour sera avec nous par le biais de la technologie Skype.
- **Micheline Thibodeau, vice-présidente FNEEQ, regroupement cégep**

Depuis les années 1990, la « gestion par résultat » a conquis l'éducation supérieure, y compris le réseau des cégeps. Les institutions publiques sont contraintes à rendre des comptes sur leurs activités et à les traduire dans un langage qui permet de les mesurer et de les comparer : les objectifs sont chiffrés, les évaluations sont uniformisées, les contenus sont standardisés, les ressources et programmes sont optimisés, arrimés aux « attentes du marché » et de la « société ». À l'appui de ces transformations s'est développée dans les cégeps toute une bureaucratie pédagogique : plans de réussite, politiques d'évaluation des apprentissages, (PIEA), politiques de gestion et d'évaluation des programmes (PIEP-PIGP), systèmes d'assurance qualité.

S'agit-il d'un sain encadrement ou une lente érosion de l'autonomie professionnelle ? L'éducation supérieure y gagne-t-elle ?